Rencontre avec les clubs

MAI et JUIN 2023

SOMMAIRE
DE LA PRÉSENTATION

01. FORMATIONS - NOUVEAUX DIPLOMES

02. L'ARBITRAGE

03. COMPETITIONS – LICENCES – REGLEMENTATION

04. SOUTIEN TECHNIQUE DANS LES CLUBS

05. A.G. L.F.N.A.

06. EMPLOYABILITE DANS LES CLUBS

07. QUESTIONS DIVERSES

08. REMISE DES DOTATIONS

PARTIE 1

LES FORMATIONS

NOUVEAUX DIPLOMES

A partir de la saison 2023-2024

Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

PARCOURS BÉNÉVOLE

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

PARCOURS PROFESSIONNEL

NOUVEAUX DIPLOMES

A partir de la saison 2023-2024

Devenez éducateur.trice ou entraîneur.re et faites-en votre métier

PARCOURS PROFESSIONNEL

- France compétence a stoppé l'agrément BMF + BEF
- Obligation d'avancer les dates au 18 mai
- **Choix LFNA d'ouvrir et de donner la chance à plus de monde**
  - **+ 80% de réussite aux tests**
  - **225 stagiaires répartis en 9 promotions**

Réussite = responsabilité de tous

NOUVEAUX DIPLOMES

A partir de la saison 2023-2024

Développez et perfectionnez vos compétences sans en faire votre métier

PARCOURS BÉNÉVOLE

ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)

- Éthique et intégrité
- Foot en marchant
- Pratique féminine
- FOOT5
- Handi-foot
- Futnet
- Foot Adapté
- Fit-Foot
- Arbitrage
- Accompagnateur d'équipe
- Golf-Foot
- Futsal

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)

- Seniors
- Beach Soccer
- U14-U19
- Gardien de But
- U10-U13
- Préparateur Physique
- U6-U9
- Futsal
- Projet Club

24h dont 8h en club

DIPLÔMES FÉDÉRAUX (DF)

70h + 120 h en club

- Responsable École de Football
- Coach Jeunes
- Coach Seniors

Choix LFNA : dans les districts

NOUVEAUX DIPLOMES

Quelles équivalences ?

CFF3 + **1 jour de formation complémentaire** =

DF COACH SENIORS

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

**Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales*

PARTIE 2

L’ARBITRAGE

A • Le Statut de l’Arbitrage
B • Les dates des formations 2023/2024
C • Nouvelle formation pour les assistants
D • Les Statistiques LFNA

STATUT de l'ARBITRAGE

Rappel des dates clés

31/08
DATE FIN RENOUVELLEMENT

30/09
SITUATION INFORMATIVE

28/02
EXAMEN 1ère SITUATION

DATE FIN MUTATIONS ET STAGIAIRES

15/06
EXAMEN DERNIERE SITUATION

ATTRIBUTION MUTES

15/08
DEFINITION DES EQUIPES BENEFICIANT DU OU DES MUTES SUPPLEMENTAIRES

STATUT de l'ARBITRAGE

Evolution règlementaire

Conformément à la décision de l'Assemblée Fédérale du 11.12.2021, modification du nombre d'arbitres par club à compter de la saison 2023/2024

- N2 — 7 arbitres dont 3 majeurs + 1 formé
- N3 — 6 arbitres dont 2 majeurs + 1 formé
- R1 — 5 arbitres dont 3 majeurs
- R2 — 4 arbitres dont 2 majeurs
- R3 — 3 arbitres dont 2 majeurs
- D1 — 2 arbitres dont 1 majeur
- D2 — 1 arbitre

DATES DES FORMATIONS

600 ARBITRES FORMES EN 2022-2023

La proximité reste de rigueur
Dates 2023/2024 disponibles sur le portail des formations IR2F

https://www.malfna.fr/formations-darbitres

NOUVELLE FORMATION ASSISTANTS

Une 1ère en France

- Développer une autre formation spécifique
- Renforcer cette fonction au sein de notre territoire
- Offrir une passerelle vers le niveau régional
- Deux dates proposées à PUYMOYEN et au HAILLAN

02. **EVOLUTION DU NOMBRE D'ARBITRES SUR 5 SAISONS PAR LIGUES**

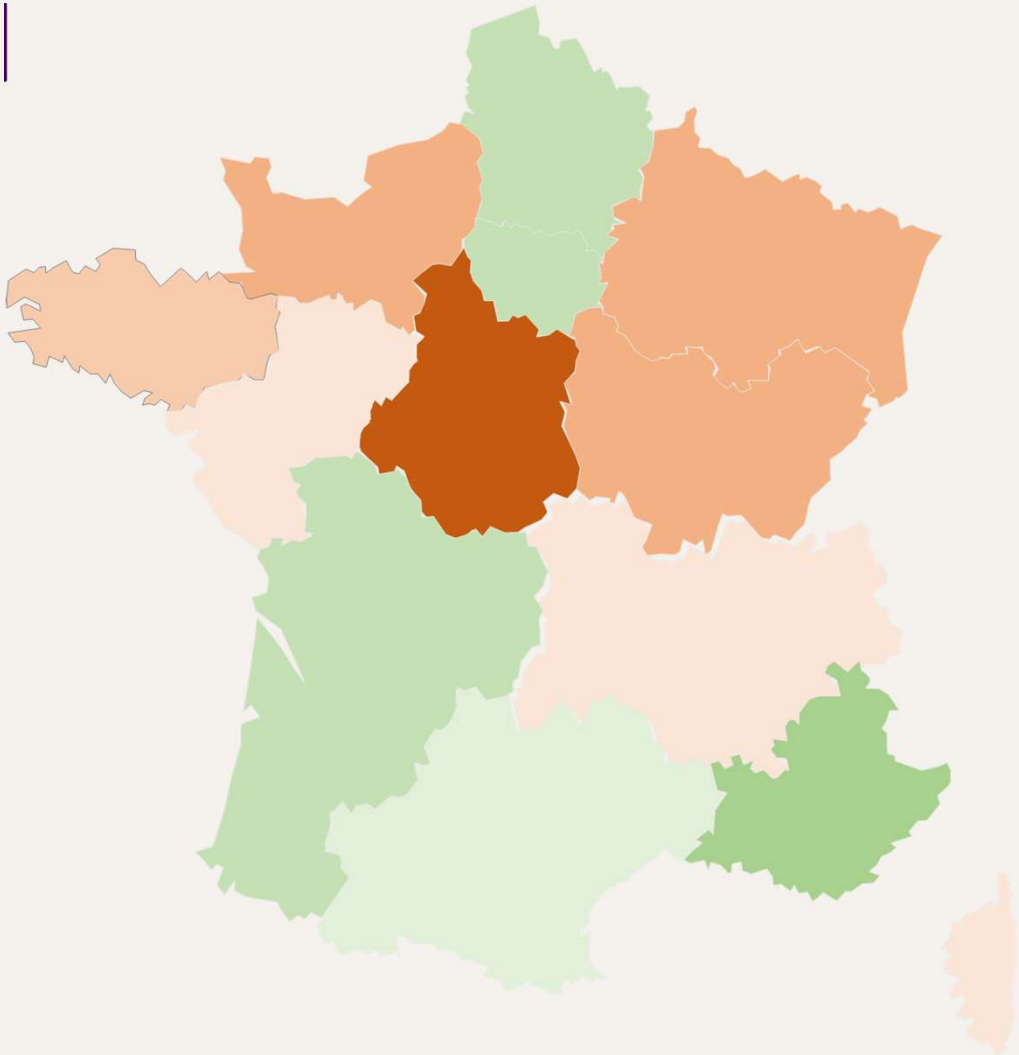

LIGUE	EVOLUTION
NOUVELLE-AQUITAINE	1,22%
PAYS DE LOIRE	-0,11%
CENTRE VAL DE LOIRE	-3,40%
CORSE	-0,14%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	-2,82%
GRAND EST	-2,31%
MEDITERRANEE	2,85%
OCCITANIE	0,31%
HAUTS DE France	1,26%
NORMANDIE	-2,37%
BRETAGNE	-1,58%
PARIS ILE DE France	1,72%
AUVERGNE RHONE ALPES	-0,67%
FFF	-0,33%

02. POURCENTAGE DU NOMBRE D'ARBITRES FEMININS PAR LIGUES

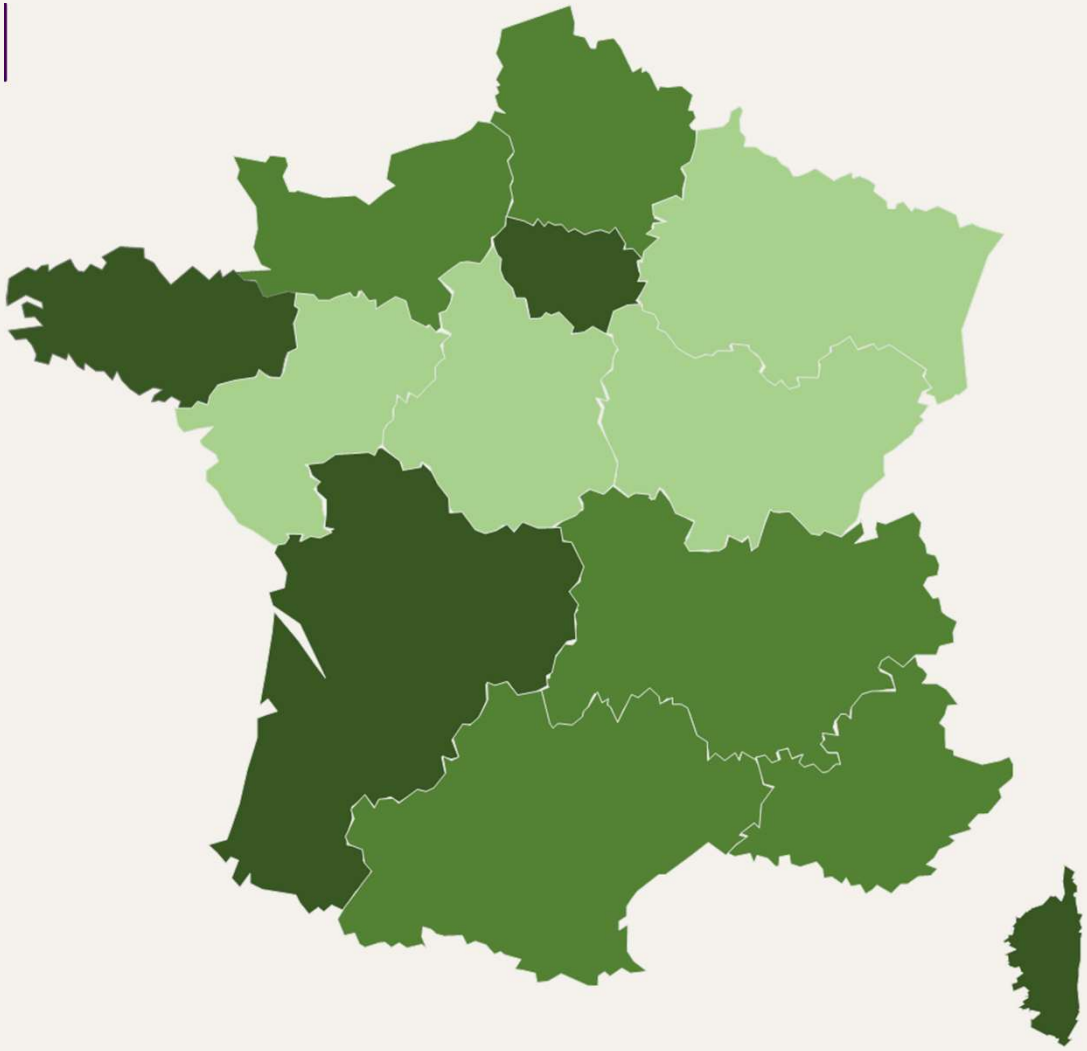

NOUVELLE-AQUITAINE	6,64%
PAYS DE LOIRE	4,65%
CENTRE VAL DE LOIRE	4,75%
CORSE	8,79%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4,81%
GRAND EST	4,81%
MEDITERRANEE	4,57%
OCCITANIE	5,55%
HAUTS DE FRANCE	5,94%
NORMANDIE	4,40%
BRETAGNE	6,44%
PARIS ILE DE FRANCE	6,29%
AUVERGNE RHONE ALPES	5,74%
FFF	5,64%

PARTIE 3

LES COMPETITIONS

03 • RAPPEL DES PRINCIPES D'ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

A l'issue de la saison 2022/2023

CHAMPIONNAT NATIONAL 3 - 14 EQUIPES	DESCENTES de N2	0
	Accèdent en N2	1
	Rétrogradent en R1	5
	Accèdent de R1	3
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 14 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R1 - 42 EQUIPES (3 x 14)	Accèdent en N3	3
	Rétrogradent de N3	5
	Rétrogradent en R2	15
	Accèdent de R2	7
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 36 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R2 - 84 EQUIPES (7 x 12)	Accèdent en R1	7
	Rétrogradent de R1	15
	Rétrogradent en R3	32
	Accèdent de R3	12
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 72 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R3 - 144 EQUIPES (12 x12)	Accèdent en R2	12
	Rétrogradent de R2	32
	Rétrogradent en District	44
	Accèdent des Districts	24
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 144 EQUIPES.		

A l'issue de la saison 2023/2024

CHAMPIONNAT NATIONAL 3 - 14 EQUIPES	DESCENTES de N2	0
	Accèdent en N2	1
	Rétrogradent en R1	4
	Accèdent de R1	1
SOIT POUR LA SAISON 2024/2025 : 14 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R1 - 36 EQUIPES (3 x 12)	Accèdent en N3	1
	Rétrogradent de N3	4
	Rétrogradent en R2	17
	Accèdent de R2	6
SOIT POUR LA SAISON 2024/2025 : 28 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R2 - 72 EQUIPES (6 x 12)	Accèdent en R1	6
	Rétrogradent de R1	17
	Rétrogradent en R3	23
	Accèdent de R3	12
SOIT POUR LA SAISON 2024/2025 : 72 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R3 - 144 EQUIPES (12 x12)	Accèdent en R2	12
	Rétrogradent de R2	23
	Rétrogradent en District	35
	Accèdent des Districts	24
SOIT POUR LA SAISON 2024/2025 : 144 EQUIPES.		

ACCESSIONS R1 VERS N3 à l'issue de la saison 2023/2024

Deux propositions suite à AF du 10 juin 2023

- LFNA – 3 poules de R1 pour une seule montée
- Deux solutions de désignation de l'accédant

1ère solution via un classement

L'accédant est celui qui aura cumulé le plus de points sur ces confrontations directes avec les équipes classées de la 2nde à la 5ème place de sa poule.

2ème solution via des barrages

Mini championnat entre les équipes classées 1ère de chaque poule avec attribution d'un N° de A à C et deux rencontres chacune à disputer

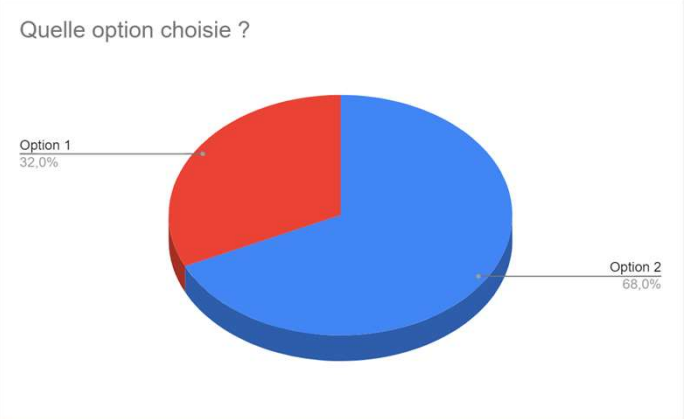

- Consultation des clubs N3 relégués, R1 maintenus et R2 accédants
- Décision AG LFNA le 16 Juin

PARTIE 3

LES LICENCES

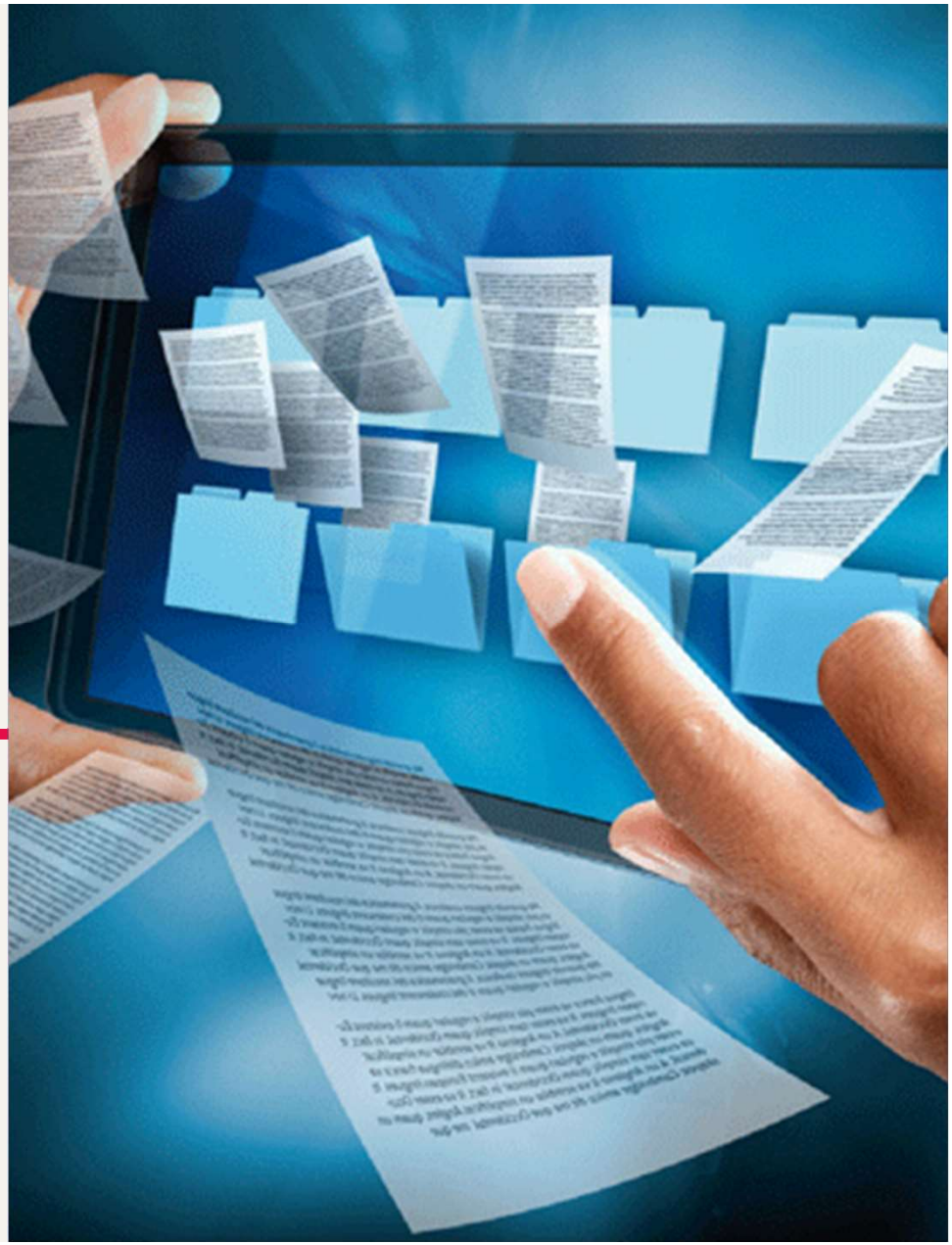

VERS UNE DEMATERIALISATION TOTALE

LA LFNA PEUT MIEUX FAIRE

- Recenser au maximum les mails de vos licenciés
- Limiter au maximum les papiers
- Les changements de clubs seront aussi intégrés à une procédure dématérialisée
- La LFNA a indiqué à la FFF l'obligation totale de la dématérialisation pour vos renouvellements

Dématérialisée	1 340 756
Non dématerialisée	874 373

% de dématerialisation des licences

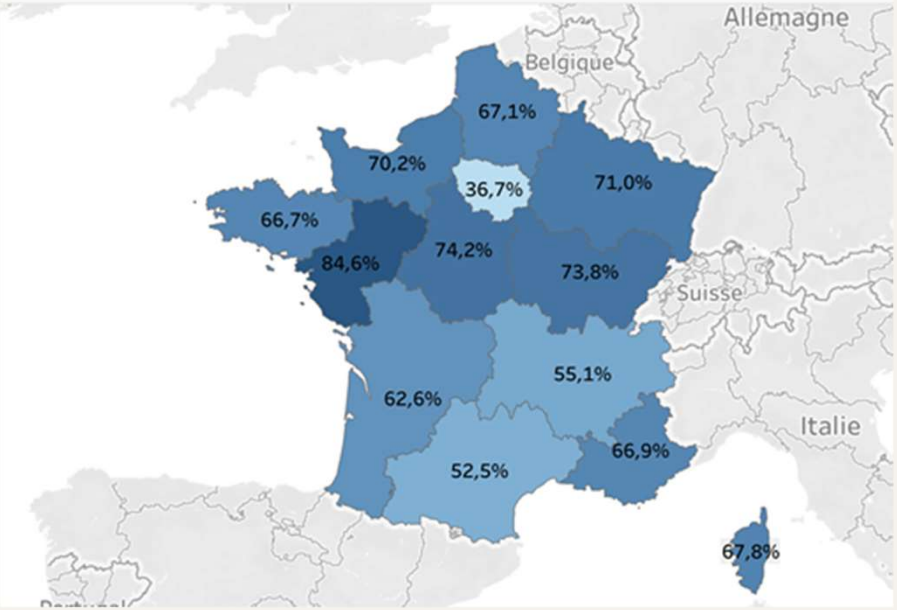

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

CATEGORIE JEUNES

- Les jeunes joueurs nés en 2019 (dès leur anniversaire en 2024) pourront obtenir une licence.
- Proposition de modification de l'article 39 des RG de la LFNA
- Durcissement de la règle pour les changements de club des jeunes U6 à U16
- Les clubs pourront s'opposer au départ à partir de 2 joueurs d'une même année d'âge d'un club A vers un club B

LE FOOTBALL FEMININ

FOOTBALL ANIMATION – E.F.F.

- Baisse conséquente des licenciées U6 à U11 sur tout le territoire (-10%)
- La LFNA continue d'œuvrer pour le développement des Ecoles de Football Féminin
- Dotations annuelles, gratuité de la 1ère licence dans une EFF (PASS FOOT)
- Une EFF c'est un ou une éducatrice, un créneau, l'envie de… et les filles viendront !!!

PARTIE 4

SOUTIEN TECHNIQUE AUX CLUBS

UNE EQUIPE D'ANCIENS JOUEURS PROS

AUTOUR DE FRANCOIS GRENET

- Mail : fgrenet@lfna.fff.fr

- Profiter des compétences des anciens joueurs pros en NOUVELLE-AQUITAINE
- Planification de RDV 100% foot par secteur avec les présidents de clubs et techniciens
- Parler football, technique, structuration…
- Être au plus près des clubs dans l'accompagnement, les besoins, le soutien…

PARTIE 5

ASSEMBLEE GENERALE L.F.N.A.

PARTIE 6

EMPLOYABILITE DANS LES CLUBS

PARTIE 7

QUESTIONS DIVERSES

PARTIE 8

REMISE DES DOTATIONS